



LA NEWS LETTER

JOURNÉES INTERCO'S



ÉDITO SPÉCIAL JOURNÉES INTERCO'S

Intercô' Outre-mer a le plaisir de vous annoncer la tenue des prochaines Journées Intercô's. Elles auront lieu cette année à Chalon-sur-Saône, à l'invitation de Sébastien MARTIN, président du Grand Chalon Agglomération et d'Intercommunalités de France.

> Les 7, 8 et 9 septembre 2022 <

À Chalon-sur Saône

En étroite collaboration avec le Grand Chalon Agglomération

Sur le thème « Les capacités et pouvoir d'agir des intercommunalités d'Outre-mer à l'aune des transformations des territoires »

Séquence n°1

Être élu intercommunal aujourd'hui : c'est quoi ?

L'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales ont été transformés par les différentes réformes (lois RCT, MAPTAM, NOTRe, Engagement et proximité, loi Climat, Loi 3DS... Ces modifications législatives ont ainsi fait naître, dans un contexte financier toujours contraint, des responsabilités nouvelles et ont remodelé en profondeur l'exercice du mandat local et intercommunal...

Séquence n°2

Aménagement des territoires : comment affirmer une vision politique ?

Face aux risques naturels accrus, aux impératifs et obligation d'intégration des enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme, les élus sont confrontés à une nouvelle donne. L'enjeu foncier et la lutte contre l'artificialisation réinterrogent en profondeur la responsabilité d'élu local.

Séquence n°3

La transition écologique et énergétique : comment rendre nos territoires plus performants ?

Le choix de cette thématique relève d'une volonté délibérée d'inviter les communautés et communes à s'emparer pleinement du grand enjeu de politique publique qu'est la transition écologique et énergétique. Une nouvelle manière de concevoir, de penser, d'agir et de mobiliser afin de préserver l'avenir et résorber les situations complexes parfois héritées du passé.

Un préprogramme et les modalités d'inscription vous seront communiqués prochainement. En attendant pensez à réserver ces dates !

Contact

Caroline Cunisse

(+262) 06 92 85 39 99

contact@interco-outremer.fr




Séminaire de l'USHOM sur la territorialisation des politiques de l'Habitat

L'USHOM (Union Sociale pour l'Habitat Outre-mer), en partenariat avec les Association des Maires de La Réunion, organise le 27 juin 2022 un séminaire sur la territorialisation des politiques de l'Habitat.

La notion de « territorialisation » des politiques de l'habitat ne se limite pas à la simple adaptation des règles nationales au territoire. Elle emporte au delà du logement, des enjeux plus larges structurant pour l'aménagement et le développement des territoires. Elle recouvre plusieurs dimensions allant de l'adaptation des règles juridiques et financières établies au national jusqu'à l'articulation des politiques de l'habitat avec les autres politiques sectorielles. Ce séminaire se veut un temps d'échange et de réflexion entre les responsables politiques locaux, les services de l'Etat, les bailleurs et l'ensemble des acteurs du secteur sur les modalités de la mise en œuvre de la territorialisation des politiques de l'habitat et du calendrier pour le territoire de La Réunion. Cette démarche partenariale entreprise par l'ensemble des associations des Maires des DOM et L'USHOM (le même séminaire aura lieu aux Antilles début juillet, à Mayotte et en Guyane début septembre), à l'instar du partenariat entrepris par Interco' Outre-mer et ACCDOM mer avec l'USHOM pour porter au Sénat annuellement la préoccupation de nos concitoyens sur le Logement, témoigne de l'engagement de nos élus pour un secteur primordial pour l'essor social et économique de nos territoires et crée une coalition et consensus inter-DOM, au delà de tout courant politique, pour porter la nécessité d'une politique volontariste à mieux doter notamment pour endiguer le mal logement de nos concitoyens ultramarins. L'USHOM, lieu de cette convergence ultramarine présentera lors du colloque annuel ce 26 septembre au Sénat le résultat des travaux.

RENCONTRE AVEC ...



... La Communauté de Communes Centre-Ouest de Mayotte (3co)

La 3co regroupe depuis 2016 les communes de Tsingoni, Sada, Ouangani, Chiconi et M'Tsangamouji, soit 50.020 habitants sur 113km². La forte croissance démographique et l'engorgement de Mamoudzou en font le pôle relai du développement de Mayotte. Grâce au climat favorable, c'est aussi un jardin Mahorais à grande échelle basé sur la permaculture, assurant la production vivrière nécessaire à la population. C'est enfin la matrice culturelle, historique et patrimoniale de Mayotte avec des sites architecturaux et spirituels remarquables. Carrefour d'enjeux, la 3co est un territoire de projets qui doit concilier tradition et modernité, développement économique et social et préservation de l'environnement et de la biodiversité uniques de Mayotte.



La mandature 2020-2026 n'est que la deuxième de la 3co car l'intercommunalité à fiscalité propre est récente à Mayotte.

L'objectif du mandat, dans un contexte d'urgence sociale, économique, environnementale et sécuritaire, est d'engager la traduction du projet de territoire en actes concrets pour la population.

Il faut pour cela surmonter les obstacles administratifs et juridiques quotidiens, allant de la difficulté à mobiliser la très rare et convoitée ressource foncière nécessaire aux projets, à la définition d'un juste équilibre entre volonté et efficacité dans la répartition des compétences communales et communautaires. L'aboutissement du PLUIH et la construction du siège de l'EPCL qui débutera dans les prochaines semaines créeront les conditions de mise en œuvre des projets économiques (zones d'activité), de gestion des risques (GEMAPI), de renforcement de la sécurité (police intercommunale de l'environnement et de l'urbanisme) et des actions dans les domaines du logement, des mobilités douces et collectives, de la santé (programme alimentaire territorial) et de la protection de l'environnement et de la biodiversité qui représentent les piliers de l'intervention publique communautaire.

La 3co sera à la hauteur des défis du territoire et des attentes de sa population !

IBRAHIMA Saïd Maanrifa

Maire de la commune de M'Tsangamouji

Président de la communauté de communes Centre-Ouest de Mayotte



ZOOM SUR ...

... Le projet du siège communautaire

La 3co veut démontrer à travers ce projet, que l'alliance entre des procédés constructifs audacieux et la tradition locale peut permettre de répondre aux défis des délais, du coût et de la transition énergétique à Mayotte.

Le siège communautaire sera construit sur deux niveaux en 6 mois, avec une ossature métallique sur laquelle seront agencés des murs en briques de terre crue traditionnelles avec une ventilation naturelle garantissant un confort de vie sans climatisation, grâce à des passages traversants dans tout le bâtiment.

La couverture de panneaux solaires garantira l'autonomie énergétique du bâtiment pour tous ses besoins. Les eaux pluviales seront collectées pour les usages sanitaires et jardiniers.

... Le réaménagement du site de Soulou

Soulou est un concentré d'Histoire Mahoraise au cœur d'un espace naturel dominé par la mangrove et une cascade qui se jette sur la plage.

Haut lieu spirituel autour des djinns, ce domaine de 400 hectares consacré autrefois aux cultures de café, d'Ylang-Ylang, de vanille et de Coprah révèle des senteurs épicées autour des restes classés de la sucrerie du XIX^{ème} siècle. La 3co engage un grand programme de valorisation pédagogique du site de Soulou pour l'ouvrir au public de manière sécurisée. Les travaux d'accès au site de la Cascade sont en cours.

